

Traite ROCH HACHANA

Proposition de plan – Troisième chapitre - Daf 14 a & b

14 a

Guemara :

(Beraita) : Un Pasuk nous enseigne que Ma'aser suit la récolte des céréales et du vin :

- *(R. Yosi haGelili) : De même que les céréales et le vin proviennent de la pluie de l'année précédente et que le Ma'aser est pris selon l'année précédente, il en est de même pour tout ce qui provient de la pluie de l'année précédente.*
 - *Ceci exclut les légumes, qui poussent grâce aux pluies de l'année en cours, et dont le Ma'aser est pris en fonction de cette année.*
 - *(R. Akiva) : Tout comme les céréales et le vin poussent à partir de l'eau de pluie et ont un Ma'aser pris selon l'année précédente, il en est de même pour tout ce qui pousse à partir de l'eau de pluie.*
- *Ceci exclut les légumes, qui sont également irrigués artificiellement, et dont le Ma'aser est pris en fonction de cette année.*
 - *Quelle est la différence entre ces opinions ?*
 - *(R. Avahu) : Dans le cas où ils sont irrigués artificiellement, mais poussent à partir des pluies de l'année précédente, comme suit :*

(Mishnah) : Les oignons verts et les haricots égyptiens qui sont semés comme légumes :

- *S'ils n'ont pas été arrosés pendant trente jours avant Roch Hachana, ils ont le Ma'aser pris selon l'année précédente, et si l'année en cours est Shemitah, ils sont autorisés. (R. Akiva ne serait pas d'accord avec ceci).*
- *Sinon (ils ont été arrosés), ils sont interdits si l'année est Shemitah, et le Ma'aser est pris selon cette année.*

Pourquoi Shevat est-il le nouvel an pour les arbres ?

- *(R. Elazar citant R. Oshiya) : La plupart des pluies sont passées (et la nouvelle croissance commence), et la plupart de la saison est encore à venir.*
 - *Si la plus grande partie de la saison est encore à venir, ce n'est pas encore la nouvelle année !*
 - *Il faut lire "même si la plus grande partie de la saison est encore à venir".*
 - *(Beraita) : R. Akiva a récolté un jour un Etrog le 1er Shevat et a pris un Ma'aser de deux ans (Ma'aser Sheni de la deuxième année et Ma'aser Ani de la troisième).*

(Tana Kama) : Ceci est dû au fait qu'il a suivi à la fois Beit Shamai (qui considère que le 1er est la nouvelle année) et Beit Hillel (qui suit le 15).

14 b

- (R. Yosi bar Yehudah) : C'est parce qu'il suivait à la fois R. Gamliel et R. Eliezer :
 - (R. Gamliel) : Un Etrog suit sa pousse, comme un arbre, pour Orlah, Revai, et Shevi'it ; il suit sa récolte, comme un légume, pour Ma'aser.
 - (R. Eliezer) : Un Etrog est comme un arbre pour tout.
 - Comment est-il permis de suivre les rigueurs des deux opinions ?
 - La halakha stipule de toujours suivre le Beit Hillel.
 - (Précédemment) : On peut toujours suivre soit Beit Shamai, soit Beit Hillel.
 - Quelqu'un qui suit les indulgences des deux est impie.
 - Quelqu'un qui suit les rigueurs des deux est un fou.
 - R. Akiva voulait suivre Beit Hillel, mais il ne savait pas si Beit Hillel suivait le 1er ou le 15e.
 - R. Yosi bar Yehudah suit Beit Shamai (car selon Beit Hillel, la germination et la récolte sont dans la même année) !
 - (R. Chanina ou R. Chananyah) : Dans ce cas, l'Etrog a germé avant le 15 du mois de Shevat précédent (et donc selon Beit Hillel, la germination et la récolte sont dans des années différentes).
 - La même chose serait vraie même s'il avait été récolté avant le 1er de Shevat ; l'histoire s'est simplement déroulée de cette façon.

(Ravina) : Emend R. Yosi pour argumenter avec le Tana Kama sur deux choses :

Cela s'est passé le 15 de Shevat, pas le 1er.

C'est parce qu'il suivait à la fois R. Gamliel et R. Eliezer, et non Beit Shamai et Beit Hillel.

(Rabah bar R. Huna) : Puisque R. Gamliel a décidé que l'Etrog suit sa récolte pour Ma'aser (comme les légumes), sa nouvelle année commence en Tishrei.

- Nous voyons les choses différemment :
 - Si l'on a récolté des Etrogim à la fois avant et après le coucher du soleil la veille du 15 Shevat, on ne peut pas prendre la Terumah et le Ma'aser d'un lot pour exempter l'autre.
 - Si c'est la troisième année qui entre dans la quatrième, celle de la troisième année exige le Ma'aser Rishon et Ani tandis que celle de la quatrième année exige le Ma'aser Rishon et Sheni.
 - C'est R. Gamliel qui suit la récolte, et nous voyons que la nouvelle année commence en Shevat ! ?